

Le terrorisme, prétexte pour violer les droits de l'homme

Partage international n° [176](#) - Avril 2003

Un nouveau rapport du Human Rights Watch (HRW) (Institut de surveillance des droits de l'homme), basé aux Etats-Unis, affirme que le terrorisme sert de plus en plus souvent de prétexte pour violer les plus fondamentaux des droits de l'homme.

Chine

Le HRW affirme que l'exécution d'un Tibétain et la condamnation à mort d'un autre, soulèvent de sérieuses inquiétudes sur le bon déroulement des procès politiques sensibles. Fin janvier 2003, la Chine a exécuté Lobsang Dhondrup, Tibétain accusé d'une série d'attentats à la bombe dans la province de Sétchouan. Tenzin Delek Rinpoché, éminent leader spirituel tibétain, lui aussi accusé d'attentats à la bombe, a fait appel et a vu sa sentence de mort suspendue pour deux ans.

« *Les attentats à la bombe sont des crimes graves qui méritent une enquête sérieuse*, déclare Brad Adams, directeur de la division Asie du HRW. *La Chine a, au contraire, exécuté L. Dhondrup après un semblant de procès et a procédé à l'exécution aussitôt après son appel.* » L'agence de presse Xinhua a affirmé que de telles sentences étaient appliquées pour des « crimes terroristes ».

« *La « guerre au terrorisme » est utilisée de plus en plus souvent pour des cas politiques sensibles*, explique B. Adams, remarquant que la semaine dernière, un activiste démocrate chinois avait également été accusé de terrorisme. *Nous sommes préoccupés par le fait qu'en Chine, toutes sortes de discours et d'activités sont regroupés sous la bannière du terrorisme.* »

La seule preuve d'un lien possible entre L. Dhondrup et les attentats était sa prétendue confession. Quant à T. Delek Rinpoché, il a été impliqué dans une série de problèmes sociaux et de protestations populaires contre la déforestation. Dans son cas, le gouvernement n'a apporté aucune preuve. Tenzin a réaffirmé son innocence sur une bande enregistrée, transmise à Radio Free Asia.

Les allégations de torture sur des Tibétains arrêtés suite à des attentats à la bombe ont été largement répandues. Le HWR a demandé que la rapporteur

spécial de l'Onu sur les tortures visite les régions tibétaines afin d'enquêter sur ces rumeurs. Il a également demandé à la Chine de divulguer les noms et les lieux de détention de tous ceux qui ont été incarcérés pour des attentats à la bombe dans le Sétchouan. Cette organisation a aussi réclamé aux ambassades de Beijing de protester contre l'exécution de L. Dhondrup et d'exiger que les futurs procès de Tibétains soient conduits dans le strict respect des règles internationales.

Tchéchénie

D'après un rapport de 27 pages du HRW intitulé *Sur le chemin du mal*, la Russie poursuit ses atteintes graves aux droits de l'homme en Tchétchénie, sous prétexte de contribution à la campagne internationale contre le terrorisme. Basé sur 62 interviews, effectuées dans la région, en décembre 2002, le rapport expose les constantes violations des lois humanitaires commises tant par les forces russes que tchéchènes, depuis la prise d'otages d'octobre 2002 à Moscou. La Russie veut fermer les camps de toiles, et renvoyer en Tchétchénie les personnes déplacées par le conflit, et « *les fonctionnaires russes prétendent contribuer à la campagne internationale contre le terrorisme*, explique Elisabeth Andersen, directrice de la division Europe et Asie du HRW. *La communauté internationale devrait réfléchir sérieusement pour savoir si elle veut s'associer à cette guerre abusive. La situation en Tchétchénie reste très dangereuse pour les civils. Il est temps pour la communauté internationale d'intensifier son enquête, et de s'assurer que les civils ne sont pas contraints d'y retourner.* »

Sources : Human Rights Watch, E.-U.

Thématiques : [Société](#), [environnement](#), [politique](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par

Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)